Construire des « ateliers inversés » pour des professionnel·le·s de l'Aide à la jeunesse et des jeunes

Guide de l'animateur·ice

Cofinancé par l'Union européenne

CARES

DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL WORLD SERVICE

HRABRI telefon
Mali zaslužuju veliku pažnju.

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL BELGIQUE
LE MOUVEMENT MONDIAL POUR LES DROITS DE L'ENFANT

LUDWIG BOLTZMANN INSTITUTE
Fundamental and Human Rights

Avant-propos

Ce document a été réalisé par Julien Van der Noot et Anna Rodriguez (Defense des Enfants International), en collaboration étroite avec Helmut Sax (LBI-GMR) et Mateja Kusic (Brave Phone).

Nous remercions chaleureusement les jeunes qui nous ont aidé à réaliser ce document, et qui ont apporté leur savoir, et leur expertise pour ce projet.

Merci également aux professionnel·le·s qui ont participé aux ateliers. Nous remercions particulier les Ambassadeurs d'Expression Citoyenne et @Home 18-24 pour leur aide sur ce projet.

Illustrations : Johanna Tomé de Souza
Document déposé à la Bibliothèque Royale de Belgique. Numéro de dépôt : D/2024/14.312/1
Défense des Enfants International Belgique-www.deibelgique.be-N° d'entreprise : 0447.397.058-RPM : Bruxelles
IBAN : BE89 0682 1223 218

Introduction

Le projet Cares est mis en œuvre par les organisations Brave Phone (Croatie), HBIR (Autriche) et Défense des Enfants International (Belgique) en vue de renforcer les compétences des professionnels de l'Aide à la Jeunesse en matière de participation des enfants en période de crise. L'objectif principal de cet aspect du projet est que 2 à 3 jeunes puissent former 10 à 15 professionnels par pays.

La particularité du modèle est d'intégrer les enfants dans la série de modules pour adultes pour qu'ils puissent leur donner leur avis sur la façon d'améliorer les réactions aux crises des institutions de l'Aide à la Jeunesse, de manière à augmenter la participation de ceux-ci. Les jeunes participeront aux ateliers pour adultes, et échangeront avec les professionnels sur des sujets qui les concernent directement, et ce, au départ de leur propre expérience. Ce modèle de formations conjointes (jeunes et adultes) permet de renforcer la collaboration entre eux et d'améliorer la capacité des professionnels à intégrer la participation des enfants dans leur travail au quotidien.

Objectif général : améliorer la capacité des professionnels de l'Aide à la Jeunesse à réagir aux périodes de crise et à développer la participation des enfants dans leur travail.

Objectif spécifique : Permettre à des jeunes de proposer des solutions adaptées à leur vécu aux problèmes qu'ils rencontrent.

Module de formation pour des professionnels de l'Aide à la Jeunesse

a. Contexte

Méthode: réaliser 3 formations avec des professionnels de l'Aide à la Jeunesse.
Les formations se dispensent comme un package de 3 modules avec les mêmes participants (10 à 15 adultes par groupe) ou 1 module plus court avec 3 groupes différents, selon les possibilités des participants.

Nombre de participants : 10 à 15 professionnels et 2 à 3 jeunes

Profil des professionnels : Travailleurs de l'Aide à la Jeunesse (Educateur, enseignant, travailleur social,…)
Durée/horaire d'un module : 3h
Particularités : Les professionnels souhaitent participer volontairement aux modules de formation et sont envieux d'apprendre les techniques qui leur seront enseignées.
Remarques : Les modules de formation seront dispensés par les animateurs et les jeunes (en tant que co-animateurs) et doivent tendre vers une cohésion complète du groupe. Une confiance doit se créer entre les adultes et les jeunes afin de favoriser l'apprentissage. Avant/Lors des modules, les pauses et les moments informels doivent être privilégiés pour renforcer les liens entre les participants (jeunes et adultes).
En conséquence, les jeunes doivent être formés avant le début des modules.

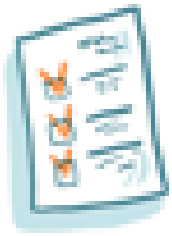

b. Objectifs à atteindre

1. Conscientiser les professionnels de l'Aide à la Jeunesse sur l'existence des droits de l'enfant et sur la nécessité de les enseigner/transmettre aux jeunes ;
2. Outiller les adultes avec des techniques de participation adaptées aux jeunes ;
3. Proposer une écoute aux problèmes des jeunes et des professionnels ;
4. Fluidifier les relations entre jeunes et professionnels dans le cadre des modules de formations ;
5. Veiller à dispenser les modules de formation dans une atmosphère professionnelle et pédagogique et faire en sorte que ceux-ci soient guidés par la bienveillance, l'empathie et la confiance des participants l'un envers l'autre.

Il est attendu de la part des professionnels qu'ils soient prêts à s'ouvrir à propos de leurs expériences avec les jeunes et qu'ils soient disposés à être à l'écoute des jeunes qui leur partageront leur vécu. Pour cette raison, l'empathie, la bienveillance et la vulnérabilité seront des compétences socio-émotionnelles dont devront se doter les participants (adultes et jeunes). Il importe également de bien faire attention aux différences de position entre les professionnels et les jeunes, en ce que ces derniers risquent de se sentir en position d'infériorité. S'il n'est pas possible de maintenir le même groupe, les organisateurs veilleront à ce que les participants puissent facilement se faire confiance.
Les sessions de 3 modules pour un même groupe de professionnels permettront ainsi de renforcer les liens entre participants et de construire sur les apprentissages pour faire évoluer la pratique professionnelle des adultes à l'égard des jeunes.

Dans le cadre de ces formations, les animateurs ont un rôle de facilitateurs. Ils fluidifient les relations entre les jeunes et les professionnels et ce en vue d'éviter des rapports de « pouvoir » entre les participants. Les animateurs parlent le langage des jeunes et des professionnels. La dynamique de groupe doit également constituer une importante préoccupation si un pays décide de donner trois fois le même module avec différents participants. Les partenaires veillent aussi à organiser correctement les activités, et à surveiller le timing.

c. Recrutement des enfants

Idéalement, vous aurez déjà travaillé avec les enfants recrutés par le passé.
Si cela n'est pas possible, vous pourrez faire appel à d'autres associations et/ou écoles ayant le même type de public.

A défaut, les organisateurs peuvent également faire appel à des jeunes qui ont été impliqués dans l'Aide à la Jeunesse et ont maintenant quitté le système.
Pour ce recrutement alternatif, les organisateurs utiliseront les contacts déjà établis avec des professionnels de l'Aide à la Jeunesse, des enseignants ou des associations. Les organisateurs peuvent également établir de nouveaux contacts avec d'autres associations/écoles si nécessaire.
Il est également possible de ne s'adresser qu'à une seule association et de ne donner les ateliers qu'à elle.
Il faut prévoir du temps pour former les enfants avant les ateliers. Les organisateurs planifieront autant de sessions de formation que nécessaire avec les jeunes formateurs avant les sessions, afin de s'assurer qu'ils comprennent leur rôle et qu'ils peuvent se préparer.

d. Programme

Un total de 3 modules de 3h chacun hors pause de 30 minutes en plus des 3 heures de cours. Les 3 modules aborderont les thématiques suivantes :

- Module 1 : Les droits de l'enfant
- Module 2 : Comprendre et améliorer la participation
- Module 3 : Les droits de l'enfant en crise

Module 1 – Les droits de l’enfant

1. Exercice brise – glace & tour de table (peut être passé)

Petite discussion avec les participants. Tout le monde se présente.

Exemple brise-glace : action musique

On met une musique. On se déplace dans l'espace tant que la musique joue. Quand la musique s'arrête, on s'arrête également. Ensuite, on discute un peu avec la personne juste en face de soi. On peut se poser des questions banales : « Comment tu t'appelles ? » « Quel est ton plat préféré ? », etc.

Puis la musique reprend et on recommence à se déplacer.

Prévoir également un moment pour le **pré-test**. (pour l'évaluation de l'atelier)

2. Les attentes (peut être fait rapidement, sans écrire)

Chacun écrit ses attentes sur un bout de papier.

Ils doivent répondre à la question : « Qu'est-ce que j'espère que cette activité va m'apporter ? »

3. Représentations et connaissances sur les droits de l'enfant (10' ou 30 min.)

Objectif :

Comprendre les connaissances des participants à propos des droits de l'enfant**.**

Version courte (10 minutes)

Demander aux participants : « Quand je vous parle de droits de l'enfant, à quoi pensez-vous ? » Écrire les réponses sur un flipchart.

Version longue (30 minutes)

1) Écriture sur un tableau : « Quels sont les droits de l'enfant les plus importants, selon vous ? »
2) Utiliser le jeu de cartes Droit de l'enfant
3) Les adultes choisissent deux cartes/droits
4) Pendant cette période, les enfants choisissent deux réponses qu'ils aiment particulièrement, et une réponse qu'ils aiment moins. Ils présentent ensuite leurs réponses.
5) Les enfants donnent leurs propres réponses.
6) Présentation des résultats

4. World cafe (10’ or 30’)

Objectif : **Comprendre comment les droits sont respectés en institution**. Encourager la réflexion.

Version courte (10 minutes)

1) Présentation de 5 droits de l’enfant : participation, égalité, santé, (surtout la santé mentale), la séparation avec les parents et les loisirs.
2) Création de groupe. Il y a 1 enfant par groupe.
3) **Une question** par groupe « Comment vous assurez-vous que le droit à…….. est respecté dans votre association? »
4) Les adultes expliquent
5) A la fin, les enfants expliquent les réponses de leur groupe

Version longue (30 minutes)

1) Présentation des 5 droits : participation, égalité, santé, (surtout la santé mentale), la séparation avec les parents et les loisirs.
2) Création de groupes avec 2 ou 3 enfants par groupe.
3) Plusieurs questions par groupe. Voici quelques **exemples** :
   I) Comment vous assurez-vous que le droit à…….. est respecté dans votre association ?
   II) Comment les enfants peuvent-ils discuter du non-respect de ce droit dans votre association ?
   III) De quoi avez-vous besoin pour faire respecter ce droit dans votre association ?
   IV) Donnez un exemple de bonne pratique que vous avez pour assurer le respect de ce droit ? Avez-vous de nouvelles idées/projets pour s’assurer du respect de ce droit ?
   V) Quelles sont les conséquences sur le mental des enfants ?
4) A la fin, chaque groupe présente ses réponses.

5. Pause (0’ ou 15’)

6. Etude de cas (10' ou 30')

Objectif :

Comprendre les droits de l'enfant. Créez un casus inventé où les droits de l'enfant sont en danger. Aider les enfants et les adultes à trouver des solutions à ces casus ensemble.

Version courte (10 minutes)

1) Avant les ateliers, créer un scénario représentant 1 des 5 droits
2) Discuter les réponses ensemble

Version longue (30 minutes)

1) Avant les ateliers, créer 5 scénarios représentant chacun un des 5 droits
2) Les participants sont divisés en 5 sous-groupes.
3) Les sous-groupes discutent des situations
4) Plusieurs questions sont posées :
    a) Expliquez votre cas
    b) Expliquez le droit de l'enfant en cause
    c) Expliquez comment le droit de l'enfant est en danger dans votre situation
    d) Quelle solution avez-vous trouvé pour ce problème ?
5) A la fin, un « porte-parole » par groupe présente les résultats des discussions

7. Retour collectif sur le module (passer ou 20')

On revient sur vos attentes personnelles du début et on fait le point à la fin de ce module pour voir, avec chacun et chacune, si elles ont été remplies.

(Tour de table) Je relis l'attente de la personne et la personne répond à la question de savoir si son attente est rencontrée ou non ? Si oui en quoi, si pas, qu'est-ce qu'il manque ?

Point sur les apprentissages. Le module touche à sa fin, avec quoi repart-on ?

(Tour de table) chaque personne explique son ou ses apprentissages de l'après-midi par rapport à ce module.

8. Evaluation (passer ou 5')

Remplissage des fiches d'évaluations

9. Matériel à prévoir

Tableau ; feuilles de papier ; magnet pour coller les feuilles au tableau, déguisements éventuels

Module 2 – Le droit à la participation

Exercice brise – glace & tour de table (peut être passé pour la version courte)

Petite discussion entre participants.

Exemple de brise-glace : Qui me décrit ?

Tout le monde est en rond. On donne chacun son prénom, ainsi qu'un personnage fictif qui peut nous décrire.

Attentes (peut être fait rapidement, sans écrit/ peut être passé pour la version courte)

Tout le monde écrit ses attentes.

Ils répondent à la question « Qu'est-ce que je pense que cette activité va m'apporter ? »

1. Donner son avis, pour moi, c'est… (10' or 30')

Objectif : **Comprendre l'opinion des enfants sur ce que « donner son opinion »** signifie pour eux.

Version courte (10 minutes)

Discussion sur ce que signifie « donner son opinion ». Les facilitateurs peuvent donner quelques exemples concrets si on a le temps (malade, à l'hôpital, à l'école, …) Cette question devrait être *préparée à l'avance.*

Version longue (30 minutes)

Une série de situations sont décrites par les enfants et présentées où ils n'ont pas pu donner leur avis.

On demande aux adultes ce qui aurait pu être fait différemment, par qui les jeunes sont passés, et ce qui aurait pu/dû être fait différemment.

On confronte alors la réalité de ce qui s'est passé à l'idéal qui aurait dû être atteint.

2. Introspection (10’ ou 30')

Objectif : Les professionnels réfléchissent seuls à **leur propre pratique**.

Version courte (10 minutes)

Les professionnels reçoivent une feuille avec plusieurs questions auxquelles ils doivent répondre individuellement. Les réponses sont ensuite partagées en grand groupe.

Les questions sont les suivantes :

I) Avez-vous déjà vécu des situations où l'opinion d'un enfant n'était pas suffisamment respectée ?
II) Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour que cette opinion soit mieux prise en compte ?

Version longue (30 minutes)

Les professionnels reçoivent une feuille avec plusieurs questions auxquelles ils doivent répondre individuellement. Les réponses sont ensuite partagées en grand groupe.

Les questions sont les suivantes :

I) Avez-vous déjà vécu des situations où l'opinion d'un enfant n'était pas suffisamment respectée ?

II) Avez-vous pu faire quelque chose ?

III) Est-ce que cela vous a affecté personnellement ou vous a fait vous sentir mal ?

IV) Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour que cette opinion soit mieux prise en compte ?

3. Pause (passer ou 15 min)

4. Imaginons une charte (30’)

Objectif : travailler ensemble pour créer une charte pour respecter le droit à la participation ; permettre aux participants de **partir avec quelque chose de concret.**

Le groupe est divisé en 2 sous-groupes. Le but est de créer une charte pour respecter le droit à la participation. La charte doit contenir un ensemble de règles pour améliorer le droit à la participation. Par exemple : « Les enfants décident le menu toutes les semaines » ; « Les enfants décident une activité à

laquelle l'association va participer chaque semaine/mois » ; « Les enfants décident où ils veulent vivre »,…
Cela peut être très spécifique ou plus général, en fonction des idées des participants.
La charte est ensuite décorée avec des collages ou des dessins.

5. Retour collectif sur le module (passer ou 20')

On revient sur vos attentes personnelles du début et on fait le point à la fin de ce module pour voir, avec chacun et chacune, si elles ont été remplies.

(Tour de table) Je relis l'attente de la personne et la personne répond à la question de savoir si son attente est rencontrée ou non ? Si oui en quoi, si pas, qu'est-ce qu'il manque ?

Point sur les apprentissages. Le module touche à sa fin, avec quoi repart-on ?

(Tour de table) chaque personne explique son ou ses apprentissages de l'après-midi par rapport à ce module.

6. Evaluation (passer ou 5')

Remplissage des fiches d'évaluations

Module 3 – Les droits de l’enfant en crise

Exercice brise – glace & tour de table (peut être passé pour la version courte)

Petite discussion entre participants. Chacun se présente.

Exemple de brise-glace : la pelote de laine

Tout le monde est en rond. On dispose d'une pelote de laine que l'on passe de participant en participant. Quand la pelote de laine nous est passée, on doit citer un droit de l'enfant.

Attentes (peut être fait rapidement, sans écrit/ peut être passé pour la version courte)

Tout le monde écrit ses attentes.

Ils répondent à la question « Qu'est-ce que je pense que cette activité va m'apporter ? »

1. Discuter d'un droit : Dans la peau de… (15 min ou 30 min)

Objectif : Discuter d'un droit spécifique.

Les participants sont confrontés à une série de situations. Chacune d'entre elles représente un cas de problème mental. Les adultes sont invités à réagir à ces situations du point de vue des enfants. Différentes situations sont écrites sur des feuilles de papier. Les adultes choisissent ensuite une situation et en discutent avec les enfants en petits groupes.

Exemples :

« Vous êtes un enfant, vous vous sentez mal à cause de l'isolement » ;
« Vous êtes un enfant, vous avez perdu votre ami qui quitte l'institution » ;
« Vous êtes un enfant, un adulte ne vous croit pas et vous accuse de mentir à propos d'une erreur qu'il vous reproche d'avoir commise » ;
« Vous êtes un enfant, votre père/mère a refusé de vous voir » ;
« Vous êtes un enfant, vous avez subi un grave échec scolaire » ;
« Vous êtes un enfant, vous vous êtes disputé avec un éducateur et vous vous sentez mal à l'aise » ;

2. Pause (passer ou 15 min)

3. De quoi a-t-on besoin pour nos droits ? : l'invasion alien (15 min or 30 min)

Des aliens ont envahi la Terre ! Ils veulent conquérir toutes les associations de la planète ! Vous devez fuir vers une autre planète et créer une nouvelle organisation de jeunesse sur cette planète. De quoi avez-vous besoin pour assurer le respect des droits de l'enfant sur cette nouvelle planète ?

Créez 3 sous-groupes. Ils doivent compléter le tableau qui suit :

		Le droit que cet équipement protège
L'équipement dont j'ai besoin sur ma nouvelle planète		
Les règles que j'introduis sur la nouvelle planète		

Ensuite, un représentant de chaque sous-groupe présente son travail.
Objectif : créer le débat, échanger les idées/expériences et créer une connexion dans les sous-groupes. Apprendre les uns des autres.

4. Le jeu du souhait (passer ou 30 minutes)

On utilise deux personnages inventés pour l'exercice, et représentés chacun par un dessin (un dessin d'un éduc, et un dessin du jeune)

Les dessins sont affichés devant tout le monde.

Chacun prépare un (ou deux) souhaits pour chacun des deux personnages. Ensuite, chacun à son tour, on se présente devant le dessin et on dit : « Je te souhaite… » Par exemple, pour l'éducateur Gary (nom à éventuellement changer), ça donne : « Gary, je te souhaite d'arriver à donner le sourire aux jeunes que tu encadres ».

5. Retour collectif sur le module (passer ou 20')

On revient sur vos attentes personnelles du début et on fait le point à la fin de ce module pour voir, avec chacun et chacune, si elles ont été remplies.

(Tour de table) Je relis l'attente de la personne et la personne répond à la question de savoir si son attente est rencontrée ou non ? Si oui en quoi, si pas, qu'est-ce qu'il manque ?

Point sur les apprentissages. Le module touche à sa fin, avec quoi repart-on ?

(Tour de table) chaque personne explique son ou ses apprentissages de l'après-midi par rapport à ce module.

6. Evaluation (passer ou 5')

Remplissage des fiches d'évaluations

Rencontres de préparation avec les enfants

Nous vous conseillons de rencontrer les jeunes qui vont animer faire vos ateliers plusieurs fois avant la mise en œuvre de l'atelier. Lors de ces séances de préparations, voici une liste de choses que nous vous conseillons de préparer avec eux :

1. Faire connaissance

Les enfants sont invités à partager un petit repas ou un goûter. Pendant ce temps informel, le but est de faire en sorte qu'ils soient à l'aise. Si possible, essayer d'avoir ce temps en dehors du bureau, dans un endroit agréable.

2. Préparation de l'exercice 'Représentations et connaissances'

On demande aux enfants ce qu'ils savent à propos des droits de l'enfant.

3. Préparation du World Café

Chaque enfant choisit un droit qu'il/elle veut discuter pendant le World Café. On leur présente les différentes questions auxquelles ils devront répondre pendant cet exercice.

4. Préparation de 'donner mon opinion signifie'

Les enfants préparent les situations qu'ils veulent discuter.

5. Préparation de 'dans la peau de… '

Les enfants imaginent les affirmations qu'ils veulent travailler

6. Préparation de l'étude de cas

Les enfants préparent des cas fictifs où leurs droits sont en danger.

Nom du·de la participant·e :…….

Je suis :

- ☐ Un·e jeune
- ☐ Un·e professionnel·le

Carnet du·de la participant·e

CARES

Co-funded by the European Union

Illustrations : Johanna Tomé de Souza

Document déposé à la Bibliothèque Royale de Belgique. Numéro de dépôt : D/2024/14.312/1

Défense des Enfants International Belgique-www.deibelgique.be-N° d'entreprise : 0447.397.058-RPM : Bruxelles-IBAN : BE89 0682 1223 2185

Premier thème : les droits de l'enfant

Mes attentes

Qu'est-ce que j'attends de cet atelier ?

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Mes représentations des droits de l'enfant

Ecrivez les droits que vous pensez être les plus importants. Expliquez un peu.

Le World Cafe

Table 1

Droit discuté : …….

Comment fait-on respecter ce droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Comment peut-on discuter de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

De quoi a-t-on besoin pour assurer le respect de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Donnez un exemple de 'bonne pratique' utilisée ou utilisable pour faire respecter ce droit

……
……
……

Table 2

Droit discuté : …….

Comment fait-on respecter ce droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Comment peut-on discuter de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

De quoi a-t-on besoin pour assurer le respect de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Donnez un exemple de « bonne pratique » utilisée ou utilisable pour faire respecter ce droit :

……
……
……

Table 3

Droit discuté : …….

Comment fait-on respecter ce droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Comment peut-on discuter de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

De quoi a-t-on besoin pour assurer le respect de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Donnez un exemple de 'bonne pratique' utilisée ou utilisable pour faire respecter ce droit :

……
……
……

Table 4

Droit discuté : …….

Comment fait-on respecter ce droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Comment peut-on discuter de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

De quoi a-t-on besoin pour assurer le respect de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Donnez un exemple de ‘bonne pratique’ utilisée ou utilisable pour faire respecter ce droit :

……
……
……

Table 5

Droit discuté : …….

Comment fait-on respecter ce droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Comment peut-on discuter de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

De quoi a-t-on besoin pour assurer le respect de ce droit dans droit dans votre association/pratique professionnelle ?

……
……
……

Donnez un exemple de ‘bonne pratique’ utilisée ou utilisable pour faire respecter ce droit :

……
……

Etude de cas

Résumé rapide de mon cas :

……
……
……
……

Quel droit est en jeu ?

……
……

Comment ce droit est-il menacé ?

……
……
……

Nos solutions :

……
……
……
……
……

Deuxième thème : le droit à la participation

Donner son opinion, pour moi, c'est….

Situation 1

Rapide description de la situation

……
……
……
……

Pourquoi le droit à la participation du jeune n'est pas respecté ?

……
……
……
……

Qu'aurait-il fallu faire dans cette situation pour permettre un meilleur respect du droit à la participation ?

……
……
……
……
……
……
……

Situation 2

Rapide description de la situation

……
……
……
……

Pourquoi le droit à la participation du·de la jeune n'est pas respecté ?

……
……
……
……

Qu'aurait-il fallu faire dans cette situation pour permettre un meilleur respect du droit à la participation ?

……
……
……
……
……
……
……

Jour 2 : Mes attentes

Qu'est-ce que j'attends de cet atelier ?

……
……
……..
……
……
……..
……
……
……..
……
……
……
……
……
……..

Introspection

I) Avez-vous déjà expérimenté des situations où l'opinion d'un enfant n'était pas suffisamment respectée?

……

……

……

……

……

II) Avez-vous pu y faire quelque chose ?

……

……

…….

……

……

III) Est-ce que cela vous a affectée ou fait vous sentir mal ?

……

……

…….……

……..

IV) Qu'est-ce qui aurait pu/dû être fait pour que cette opinion soit mieux prise en compte ?

……

……

…….……

……

……

……..

Notre Charte de vie

Troisième thème : les droits de l'enfant en crise

Discussion sur un droit

Le problème de santé mentale du jeune

……
……

Les solutions apportées

……
……
……
……

Qu'ai-je retenu ?

- ……
  ……
- ……
  ……

De quoi a-t-on besoin pour nos droits ? (L'invasion alien)

Tableau des besoins

		Le droit que cet équipement/règle protège
L'équipement dont j'ai besoin sur ma nouvelle planète	…… …… …… …… …… ……	…… ……
Les règles que j'introduis sur la nouvelle planète	…… …… …… …… …… …… ……	…… ……

Qu'ai-je retenu ?

- ……
  ……
- ……
  ……

Le jeu du souhait

Voici François et Manon, deux jeunes en institution. **Si vous êtes un·e adulte,** que leur *souhaitez-vous* ?

Voici Gary, un éducateur. **Si tu es un·e jeune,** que lui *souhaites-tu* ?